

Avis d'obsèques / Annonces classées

BRIVE-LA-GAILLARDE

Chantal LABRUNIE-DUMAS, sa fille ; Laurent et Marilynne, Cécile et Antoine, ses petits-enfants ; Léon, son arrière-petit-fils ; Famille et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Renée DUMAS
née COUTURIER

survenu le 21 décembre, dans sa 101^e année. La crémation aura lieu le **samedi 23 décembre 2023, à 11 h 45**, au crématorium d'Allassac.

Un registre à condoléances est à disposition à l'espace funéraire Le Roc, 5, rue Jean-Goudou, à Brive, où Rénée repose à partir de 11 heures, **vendredi 22 décembre**.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.
PF Roc-Eclier, Brive.

Condolences sur www.dansnoscoeurs.fr

921883

REMERCIEMENTS

TULLE

Le comité de Cortèze de la Ligue contre le cancer remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la collecte réalisée lors du décès de

Madame Jeannine ERIGNOUX

Cette somme sera allouée à l'Aide aux malades.

921827

SÉRILLHAC — AUBAZINE

Marie-Claire CHARAGEAT, sa sœur ; Et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leurs présences, messages, envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de

Yvette Jacqueline LACOMBE

Un remerciement tout particulier à l'ensemble du personnel des Pompes Funèbres Soulier qui nous a accompagnés avec beaucoup de gentillesse et de professionnalisme dans ces moments douloureux.

Condolences sur www.dansnoscoeurs.fr

921795

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur www.centreofficielles.com

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de la Corrèze ou tenu en vigueur RSE par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CORREZE
Habitat
AVIS DE PUBLICITÉ

OPH Cortèze Habitat, 9 avenue Alsace Lorraine, 19015 Tulle. Objectif : Mission d'assistance et de conseil relative à la fiscalité à laquelle est assujéti l'OPH Cortèze Habitat.
Remise des offres : 25/01/24 à 12h.
Date d'envoi à la publication : 20/12/2023.
Pour retrouver cet avis intégral : <https://www.marchés-publics.info>

VIE DES SOCIÉTÉS

EARL DES PERRIGNICS
Société civile au capital social de 7622,45 euros
La Meyronne-19240 ALLASSAC
RCS BRIVE LA GAILLARDE 410 249 346

AVIS

Aux termes d'une décision collective du 11 décembre 2023, Monsieur MIRAMOND Jean-François demeurant 5 Chemin des Perrignes-La Meyronne-19240 ALLASSAC démissionne de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2023.
Afin de valoir à son remplacement, Madame MIRAMOND Rébecca demeurant 5 Chemin des Perrignes-La Meyronne-19240 ALLASSAC est nommée gérante pour une durée indéterminée à compter du 31 décembre 2023. A compter de cette même date, le siège social est modifié à la suite d'une décision administrative et sera situé 5 Chemin des Perrignes-La Meyronne-19240 ALLASSAC.

SCEA HARAS DU PUY
Société civile au capital social de 637 000 euros
« Les Fortinilles » - 19210 SAINT-MARTIN-SERPET
RCS BRIVE LA GAILLARDE : 327 998 498

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision collective du 5 décembre 2023, il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023 sa mise en liquidation. Il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Guy BARS, Demeurant 12 square Henry Poite - 75016 PARIS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation demeure au lieu du siège social. Les Fortinilles-19210 SAINT-MARTIN-SERPET adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE.

GIEC ROMA
La Nouaille
19260 TREIGNAC
RCS BRIVE LA GAILLARDE : 387 581 564

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision collective du 9 décembre 2023 il a été pris acte : De la démission de la gérance de Monsieur Rome Pierre et de Madame Hélène ROMA demeurant 4 Route de la Nouaille-19250 TREIGNAC à compter du 31/12/2023. De la transformation de la société GIEC ROMA en SCEA dénommée « SCEA ROMA » sans création d'un être moral nouveau à compter du 31 décembre 2023 ; société aux caractéristiques suivantes : Raison sociale : SCEA ROMA Capital social : 22 880 euros Siège social : Route de la Nouaille-19260 TREIGNAC Objet : exploitation et gestion de biens agricoles

• Durée : 40 ans
• Gérant : Monsieur Vincent ROMA résidant Cortignac-19260 TREIGNAC devenue gérant pour une durée illimitée
L'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés sera effectuée au Greffe du Tribunal de BRIVE LA GAILLARDE.

SCEA LES PRES DE LA COTE
Société civile au capital social de 80 000 euros
291 Impasse de Chamillac-19250 MAUSAC
RCS BRIVE LA GAILLARDE 904 772 320

AVIS

Aux termes d'une décision collective du 8 décembre 2023, Me Madeleine LAGORSE demeurant 291 Impasse de Chamillac-19250 MAUSAC démissionne de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2023. A compter de cette même date, M Benoit LAGORSE demeurant 4 Rue des Givies A Goud-19240 ALLASSAC et M Xavier LAGORSE demeurant Chamillac-19250 MAUSAC sont nommés gérants pour une durée indéterminée.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNE DE DONZENAC

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

en régularisation relative à l'édification d'une partie de l'imposse du Four à Treignac

Par arrêté du 15 décembre 2023, Le Maire de Donzenac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en régularisation relative à l'édification d'une partie de l'imposse du four à Treignac.

Madame MARYSE BAUDOUX-PIOS, retirée de la Fonction Publique de l'Etat, est désignée en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera du 09 au 23 janvier 2024 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions ou contre-propositions, sur le registre ou les adresses suivantes :

- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : mairie@donzenac91.fr ou par écrit à : Madame Marysè Baudoux-Pios, Commissaire Enquêteur, Mairie, Place Jacques Chirac, 19270 Donzenac. Le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie :
- Le 09 janvier 2024 de 9h à 12h
- Le 23 janvier 2024 de 13h30 à 17h30.

Son rapport et ses conclusions, transmis dans un délai de 1 mois à expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie et consultables aux horaires habituels d'ouverture susmentionnés.

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Préfecture de la Corrèze

Le public est informé qu'une consultation du public sera ouverte en mairie de Treignac, du 5 janvier 2024 au 5 février 2024, inclus (4 semaines), pour connaître l'avis du public sur le projet présenté par la communauté de communes Vézère Montières Millesourtes, relatif à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes implantée sur le territoire de la commune de Treignac. Le dossier déposé, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, sera instruit selon la procédure de l'enregistrement prévue conjointement aux articles R. 512-46-11 et suivants du code de l'environnement. Le projet relève de la nomenclature des installations classées au titre de la rubrique suivante :

Rubrique : 2760-3 : installation de stockage de déchets inertes - Régime: Enregistrement.

Les prescriptions spécifiques applicables sont fixées par l'arrêté ministériel du 24 décembre 2014 relatif aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2760 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier (demande d'enregistrement) sera tenu à la disposition du public, du 8 janvier 2024 au 5 février 2024 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces/avis/Consultations-du-public>

- en mairie de Treignac aux heures d'ouverture des services, à l'exception des jours fériés :

- le lundi de 13h30 à 17h30 - les mardis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - les jeudis et samedis de 09h00 à 12h00.

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet et tenu à sa disposition en mairie de Treignac, ou adresser ses observations au préfet ;

? soit par courrier électronique à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel la consultation du public sur le projet de ISDI Treignac) ;

Ces observations doivent être transmises avant la fin du délai de consultation du public, soit le 5 février 2024 au plus tard.

Au regard de l'article L. 512-7 du code de l'environnement, à l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande. La décision susceptible d'intervenir est un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions complémentaires, ou un arrêté préfectoral de refus.

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis de consultation ainsi que l'arrêté préfectoral statuant sur la demande seront publiés sur le site internet « Les services de l'Etat en Corrèze » à l'adresse suivante : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces/avis/Consultations-du-public>.

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

DIRECTIVE MITRATES - PROGRAMME D'ACTIONS REGIONAL

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAU) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine lancent la participation du public par voie électronique sur le 7e Programme d'Actions Régional (PAR) en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Elles se dérouleront du lundi 12 janvier 2024 au jeudi 12 février 2024 inclus. Le projet d'arrêté définissant le programme d'actions régional, ainsi que les documents l'accompagnant, parmi lesquels le rapport d'évaluation environnementale, seront mis à disposition du public sur les sites internet de la DREAU et de la DRAAF, selon les dispositifs des articles L. 123-19 et R. 123-46-1 du Code de l'environnement.

Le public sera invité à faire valoir ses observations par voie électronique, dès le lundi 12 janvier et jusqu'au jeudi 12 février 2024 inclus, en utilisant l'enquêteur en ligne. Il sera accessible à partir de la page internet dédiée sur le site de la DREAU Nouvelle-Aquitaine.

Les documents sous format papier seront mis à disposition sur demande à l'accueil de la préfecture de la région ainsi que des préfectures et sous-préfectures des départements de la région, dans les conditions prévues à l'article D. 123-46-2 du Code de l'environnement. La demande devra notamment être effectuée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation du public. Les services de la DREAU et de la DRAAF (spp.direct@developpement-durable.gouv.fr) restent disponibles pour répondre à toute question portant sur le programme d'actions régional « Nitrates » et le processus de consultation.

228352



RESTEZ EN VEILLE
et saisissez de nouvelles opportunités d'affaires

Centre MarchésPublics.fr
Votre partenaire de gestion

Une solution de Centre France Pub

LA MONTAGNE

SA à Conseil d'Administration au capital de 609.796,07 €
RCS de Clermont-Ferrand n° 856.200.159
SIREN 856.200.159 005 10
45, rue du Des-Fours - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2.
N° TVA : FR40 856.200.159

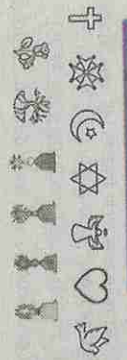
Président : M. Alain VEDRINE
Directrice générale : Mme Solize BOUJU
Directrice de la publication : M. Stéphane VERGEADE
Directeurs éditoriaux : M. Thibaud VUITION
Alexandre VARENNE
Fondateur : N° CPPAP - 0425 C 86413 - N° CNIL : 7193353
IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuill - 63000 Clermont-Ferrand

- 1. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Des-Fours, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 ;
- 1) Publicité commerciale, - Tél. 04.73.17.30.42
- 2) Petites annonces, - Tél. 04.73.17.30.30
- 3) Annonces officielles, - Tél. 04.73.17.31.27
- 4) Emploi : carrières et professions, - Tél. 04.73.17.31.26
- 5) Avis d'obsèques, - Tél. 04.73.17.31.41.
- 11. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SMS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 15 ;
- Publicité commerciale - Tél. 01.80.48.93.66.

APM CentreFrance

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'autoconsommation des eaux est de 0,022 kg/te de papier.

Correze



Pour un avis d'obsèques qui lui ressemble, dites-le avec des mots, mais aussi AVEC DES SYMBOLES

Vous pouvez aussi agrémentez votre avis avec UN CADRE NOIR ÉBÈNE ou UNE PHOTO

04 73 17 31 41
obsèques@centrefrance.com



228014

227955